

Conseil d'École La Fontaine

3 mars 2026

Présents :

- M. Breilloux, directeur de l'école
- Mmes Carvalho, Colin, Lavergne, Marrou et Murat et M. Terraz, enseignants
- Mme Marquet, DDEN
- Mmes André, Boucher, Égalité, Godayol, Lecomte, Lefrère et Laforêt, représentantes des parents
- M. Bonnet, Maire du Vigen
- Mme Baudou, adjointe au maire
- Mme Pragout, responsable du pôle enfance – jeunesse à la mairie

Absents excusés :

- Mme Wolf, IEN Haute-Vienne 3

Lettre du ministre

Le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, adresse une lettre à l'ensemble des parents d'élèves visant à renforcer leur implication dans la prévention, la détection et la lutte contre la violence sous toutes ses formes. Cette lettre a été présentée aux représentants des parents d'élèves et est jointe à ce compte rendu. À la suite d'une demande des parents élus, M. Breilloux a précisé qu'il n'y avait pas de violence au sein de l'école.

Horaires scolaires

L'organisation scolaire et les horaires scolaires actuellement mis en place dans l'école pour 3 ans ont été arrêtés pour la rentrée 2023. Ils arrivent à échéance à la fin de cette année scolaire. Les membres du Conseil d'école ont voté à l'unanimité la poursuite de ces horaires.

Projets et sorties en lien avec le projet d'école

Parcours d'éducation artistique et culturelle / littérature

- **Concert JMF** : le 27 novembre, les élèves des classes de Mmes Bouchet, Lavergne, Marrou et Colin et MM. Terraz et Breilloux ont assisté au magnifique concert intitulé *La Réveilleuse* à la salle polyvalente du Vigen.
- **Bibliothèque** : les élèves vont régulièrement à la bibliothèque municipale de la classe de GS-CP aux classes de CM1-CM2 pour emprunter des livres et se rendre compte de la richesse de la bibliothèque municipale pour les encourager à y venir avec leurs parents.
- **Concours *Je lis, j'élis*** : Marie-Paule Vinche, responsable de la bibliothèque, lit régulièrement les livres faisant partie de la liste de ce concours organisé par le conseil départemental. Les élèves voteront pour leur livre préféré avant le 31 mai.
- **Twoulipo** : les élèves de M. Breilloux ont participé à ce projet consistant à écrire des phrases sous contrainte. Cette année, le « chef d'oeuvre », nom donné à la dernière contrainte est d'écrire un texte sans la moindre présence de la lettre « e » pour les 10 ans de ce projet.
- **Concours de poésie Graine de culture** : Mme Lavergne avec ses CP (et ceux de Mme Bouchet) et Mme Marrou avec ses CE1 participeront à nouveau au concours d'écriture organisé par l'association Graines de culture de la Briance. Le thème est *la ville de mes rêves*.
- **Concours *Faites des livres*** : les élèves de Mme Marrou participent à ce concours d'écriture intitulé cette année : *Muscle tes neurones*.
- **Spectacle de Noël** : Les élèves de la PS au CE1 ont assisté au spectacle de la compagnie « Le chant du Ressort » intitulé « Le voleur de Noël » le vendredi 12 décembre. Le vendredi suivant, les plus jeunes (PS au CP) ont assisté à la venue du Père Noël qui a apporté des livres et des jeux pédagogiques pour les classes.
- **Projet Art postal** : les classes de CP et CE1 poursuivent leur projet afin de développer l'écriture cursive et découvrir l'art postal. Ils ont reçu et envoyé leur premier courrier avant les vacances de Noël. Il s'agissait de présenter

leur classe, l'école et la commune à l'écrit, le tout dans le cadre de ce projet artistique. Un autre courrier a été envoyé en fin de semaine dernière à deux classes de Belgique avec les présentations individuelles écrites et artistiques, et un poème « à la manière de... ».

- **Projet artistique " Voyage derrière ma porte "** avance bien. Les élèves de Mmes Lavergne et Marrou ont créé le refrain et les deux premiers couplets de la chanson qui parle de la commune du Vigen et de son patrimoine matériel et immatériel. Florence Kolski est venue avant les vacances et reviendra le 10 mars pour aider à mettre leur texte en musique. Jérôme Fournol (illustrateur) est venu fin février et reviendra le 9 mars. Lors de cette première séance, les élèves ont appris à dessiner des personnages étape par étape et ont listé avec lui les éléments importants de la chanson qu'ils veulent illustrer.
- **École et cinéma** : après la première séance le 21 novembre sur le film *Calamity*, les élèves de Mme Colin et de M. Terraz ont assisté le 6 mars à la projection du film *Billy Elliot*, toujours sur la thématique « des enfances singulières ».
- **Rencontre Charlie Chaplin** grâce à l'association *Les Galoupiots*. Les élèves rencontreront le sosie mondial officiel de Charlie Chaplin (Anthony Champeil) le 30 mars et s'initieront au mime. Un spectacle est également prévu pour les familles et les enfants le vendredi 17 avril à 20h à la salle polyvalente du Vigen.

EPS et rencontres sportives :

- **Rencontre sportive C1** : le jeudi 27 novembre, les classes de PS-MS de Mme Carvalho et de MS-GS de Mme Murat ont participé à des « activités motrices » au gymnase de Boisseuil organisées par l'Usep 87.
- **Cross'athlon** : le 4 décembre, tous les élèves du CP au CM2 ont participé à une rencontre sportive à Condat ou Isle selon les classes. Par équipes, les élèves ont participé à plusieurs ateliers et ont couru en endurance.

- **Jeux de coopération** : le 27 janvier à Feytiat pour les classes de Mme Colin et de MM. Terraz et Breilloux et le 6 février pour les classes de Mmes Lavergne (avec les CP de Mme Bouchet) et Marrou à Condat. Les élèves ont participé à de nombreux ateliers sur le thème de la coopération.
- **Jeux d'opposition** : le vendredi 30 janvier les élèves de CP et CE1 se sont rendus à Condat pour pratiquer des activités autour de la lutte.
- **À la porte de mon école** : Mmes Lavergne, Marrou et Colin ainsi que MM. Terraz et Breilloux ont repéré des lieux intéressants le 25 février pour réaliser une randonnée dans le cadre de ce projet. Une randonnée est prévue le vendredi 20 mars pour les 5 classes du bas pour que les élèves trouvent des énigmes, des points remarquables et des questions à poser pour élaborer le topo-guide qui sera édité par l'Usep 87.
- **Athlétisme maternelle** : les élèves des classes PS-MS et MS-GS ont participé à Boisseuil le jeudi 5 mars à une rencontre d'athlétisme. Ils ont pu participer à 8 ateliers organisés par l'Usep 87.
- **Rencontre multi-activités** : le 11 juin, les classes de Mmes Murat et Bouchet se rendront à St Lazare pour pratiquer plusieurs activités sportives.
- **Séquence natation** pour les deux classes de CM1-CM2 tous les jours du 8 au 19 juin (sauf les 15 et 16 car séjour à Lathus).

Éducation au développement durable / sciences

- **Le Scientibus** est venu dans l'école le 20 novembre. C'est une action portée par l'université de Limoges qui a pour principaux objectifs d'une part la diffusion de la culture scientifique et technique, et d'autre part la valorisation de la recherche développée dans les laboratoires de l'université. Les élèves du CE1 au CM2 ont pu réaliser de nombreuses expériences et se confronter au monde scientifique.
- **Découverte de l'apiculture** avec Monsieur Dupuy, apiculteur du Vigen pour les classes de GS-CP, CP et CE1. Ce projet interdisciplinaire va commencer avec un peu de retard. Les élèves vont peindre les ruches

apportées par M. Dupuy. Ensuite, ils prépareront une interview, découvriront la vie de la ruche ainsi que des produits de la ruche.

- **Projet poussins** : Mme Bouchet a apporté une couveuse le jeudi 5 mars dans sa classe pour que les élèves puissent travailler sur le développement d'un animal. Les poussins devraient naître le jeudi 26 mars.
- **Visite centre de tri** : le 13 mars, les deux classes de CM1-CM2 se rendront à Beaune les Mines pour visiter le centre de tri. La semaine suivante, un intervenant de l'association *La Loutre* viendra en classe pour poursuivre le travail sur le tri et ainsi sensibiliser les élèves à l'importance de la réduction et la valorisation des déchets.
- **Visite station d'épuration** de Limoges Métropole pour les élèves de MM. Terraz et Breilloux le vendredi 3 avril. Les élèves pourront ainsi suivre le parcours des eaux usées, aussi nommé le « petit cycle de l'eau » et comprendre chacune des étapes de traitement.

Parcours éducatif de santé

- **Test sécurité routière** pour les CM2 des deux classes le jeudi 12 mars. Les élèves assisteront à une présentation théorique en classe et réaliseront également des épreuves pratiques dans la cour.

Voyages scolaires et sorties à la journée

- **Médiathèque du Père Castor** : le jeudi 7 mai, les élèves des classes de PS-MS et MS-GS se rendront à Meuzac pour réaliser des ateliers autour de la lecture et de la nature.
- **St Pardoux** pour les élèves de la classe de Mme Colin du lundi 8 au mercredi 10 juin autour de la voile et d'autres activités. Une réunion d'information aura lieu plus tard dans l'année.
- **CPA Lathus** pour les élèves des deux classes de CM1-CM2. Une réunion est prévue le lundi 9 mars. La présentation des modalités de passage en 6^e pour les CM2 se fera également lors de cette réunion.

- **Château du Puy** à Tercillat le lundi 27 juin pour la classe de GS-CP. Les enfants passeront la journée habillés avec des costumes.

Divers

- **Fête de l'école** prévue le vendredi 19 juin

Questions des représentants des parents d'élèves.

1. Dans quels contenants mangent les enfants de maternelle ? Ainsi que les plus grands. Au vu des connaissances actuelles sur les contenants alimentaires en plastique et la présence de micro plastiques dans l'alimentation, la municipalité a-t-elle prévu pour la santé de nos enfants de supprimer la vaisselle en plastique de la cantine ? Si non, une réflexion va-t-elle être menée en ce sens ?

Actuellement, les matériaux utilisés au restaurant scolaire sont les suivants :

- Self (élémentaire) : vaisselle en co-polyester
- Maternelle : vaisselle en mélaminé

Un devis est prévu pour l'année 2026 afin d'étudier le remplacement complet de la vaisselle du restaurant scolaire. La municipalité tient à préciser qu'à l'heure actuelle aucun réchauffage n'est réalisé dans des contenants en plastique.

2. Comment se déroulent les plages de récréation des enfants (et l'après cantine) en termes de localisation des enfants et de surveillance ? Le personnel bénéficie-t-il de formation spécifique en vue du vivre ensemble ?

L'organisation du temps méridien est la suivante :

11h45 – 12h30 : - PS–MS : repas à la cantine encadrés par 2 adultes - GS–CP : repas au self encadrés par 3 adultes

12h00 – 12h30/45 - CE1–CE2 : self surveillé par 1 adulte pendant 15min - CM1–CM2 : cour ou garderie en cas de mauvais temps

12h45 – 13h10 - PS : début de sieste avec 2 ATSEM pour le déshabillage et coucher. Puis 1 seule pour la surveillance - MS/CP: temps en cour encadré par 2 adultes jusqu'à l'arrivée des enseignantes

12h30 – 13h15 - CM : passage au self, encadrement de 1 à 3 adultes selon les départs progressifs vers la cour

Les CE1–CE2 quittent la cantine vers 12h45 lorsqu'ils ont terminé leur repas. Les enfants qui n'ont pas fini peuvent rester à table avec les CM. Les enfants bénéficient d'au moins deux adultes en surveillance dans la cour, sauf en cas d'absence de personnel. Un temps minimum de 20 minutes à table est demandé. Les enfants peuvent ensuite sortir lorsque plusieurs camarades ont terminé.

Encadrement et qualifications : Huit personnes interviennent sur le temps périscolaire dont 4 agents titulaires du CAP Petite Enfance, 1 ATSEM, 1 titulaire du BPJEPS

Organisation des équipes : Aziza, Alda et Martine interviennent en rotation sur les groupes CP/CE/CM. Véronique et Dolorès sont référentes du groupe PS–MS. Isabelle et Béatrice interviennent en alternance sur les groupes PS–MS et GS–CP. Clara, service civique, rejoint le groupe PS–MS à partir de 12h15

Des formations régulières sont proposées aux agents et une formation PSC1 (Premiers Secours) est prévue prochainement.

3. Mon fils me fait remonter que très souvent les toilettes des garçons sont sales, pipi par terre, chasses d'eau non tirées... Serait-il possible de sensibiliser les enfants sur le fait de faire attention à laisser les toilettes propres après leur passage ?

Les enseignants ont mis en place une surveillance des toilettes depuis le début de semaine. Un adulte est présent dans chaque toilette (filles et garçons) et vérifie l'état des toilettes après chaque passage, et si nécessaire demande à l'enfant de nettoyer. L'idée est de les sensibiliser au fait de laisser la toilette propre après chaque utilisation. L'objectif étant que les enfants comprennent l'intérêt de faire attention, à savoir trouver des toilettes propres à chaque fois qu'ils ont besoin d'y aller. C'est une action temporaire en vue de responsabiliser rapidement chaque enfant. En parallèle, il est demandé par les enseignants que chaque famille ait une réelle conversation avec leurs enfants à ce sujet afin que chacun se sente à l'aise à l'idée de devoir utiliser les toilettes de l'école. Il en va de même pour les toilettes de la cantine et la garderie.

La mairie indique que le ménage est effectué quotidiennement et qu'un rappel hebdomadaire des règles d'hygiène et de respect des lieux est fait auprès des enfants.

4. Quel est le fonctionnement et l'organisation du temps du midi à la cantine ? Notamment au sujet de l'autorisation de quitter la table lorsque le repas est terminé ?

Concernant l'organisation : voir réponse à la question 2.

Les enfants sont effectivement autorisés à quitter la table lorsqu'ils ont terminé le repas, néanmoins cela ne se fait pas avant 20 min de temps de repas à table. Les enfants qui restent à table car ils n'ont pas fini ont la possibilité de se déplacer pour rejoindre d'autres copains encore en salle.

4bis. Est-il nécessaire d'instaurer systématiquement un roi du silence sur ce temps de pause méridienne à la cantine ?

Le personnel sait que ce temps est un temps de décharge pour les enfants et le bruit est toléré à la cantine. Il n'y a pas d'exigence de silence permanent pendant le repas. Des temps d'apaisement peuvent toutefois être proposés lorsque le niveau sonore devient trop élevé, parfois à la demande des enfants eux-mêmes. En maternelle, une petite chanson est parfois utilisée pour recentrer et calmer le groupe. Et du côté des plus grands, le personnel utilise parfois une clochette pour réclamer une minute de silence lorsque le bruit est trop intense. Il n'y a pas d'exigence de silence permanent.